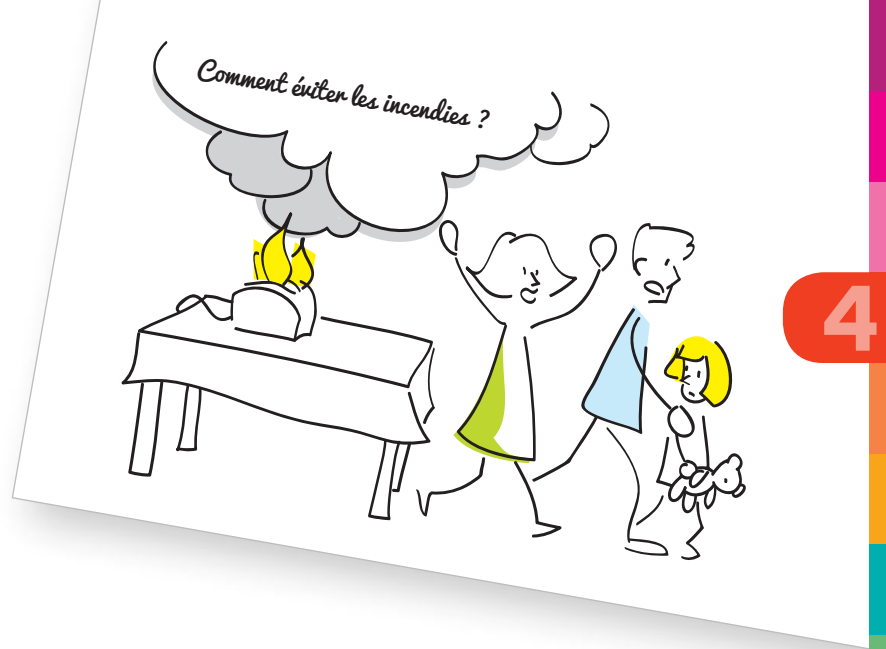


P

révention des incendies



4

Le saviez-vous ?

- › Les cigarettes et les bougies mal éteintes
- › Plusieurs appareils branchés sur une même prise
- › Les courts circuits liés aux appareils électriques en veille
- › Une casserole oubliée sur le feu
- › La manipulation d'allumettes ou briquets par des enfants

sont les causes principales d'incendies.

En France, un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes.

Que faire en cas d'incendie ?

À chaque situation, la bonne réaction. Appelez le numéro d'urgence gratuit :

- › Sapeurs-pompiers : **18**
- › Numéro unique d'urgence européen : **112**

QUOI QU'IL ARRIVE, NE PRENEZ JAMAIS L'ASCENSEUR !



Si l'incendie se déclare chez vous :

- › Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication par les fumées et gaz précédant la venue des flammes.
- › Fermez la porte de la pièce en feu, la porte d'entrée et n'emportez rien.
- › Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le **18** ou le **112**.

Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier :



Si l'incendie est au-dessus :

